

Reporter sans frontières

Plusieurs membres de Radio Fahazavana placés sous mandat de dépôt, la station fermée

Tribune – Tribune libre – 02/06/10

Reporters sans frontières s'inquiète du placement sous mandat de dépôt, à la prison centrale d'Antanimora, de dix membres du personnel de Radio Fahazavana, dont six journalistes, le 27 mai 2010. L'équipe de cette station, fermée depuis le 20 mai, est accusée d'atteinte à la sûreté de l'Etat et d'incitation à la révolte.

« Les employés de Radio Fahazavana ont droit, dans les meilleurs délais, à un procès juste, équitable, à l'abri d'éventuelles pressions politiques », a déclaré l'organisation qui, en attendant, demande leur remise en liberté provisoire. « Si les affaires impliquant la presse prennent de telles proportions – avec la fermeture manu militari d'une station et l'emprisonnement de ses journalistes – c'est en grande partie parce qu'il n'existe pas à Madagascar d'organisme de régulation des médias fonctionnel et efficace », a poursuivi Reporters sans frontières.

Le 20 mai dernier, dans la soirée, des militaires agissant sur ordre du gouvernement ont effectué une descente dans les locaux de la radio, confisquant le matériel audiovisuel et les émetteurs, et arrêtant six journalistes, deux techniciens et deux gardiens. Les autorités ont ordonné la fermeture définitive de la radio.

Celles-ci lui reprochaient d'utiliser des émetteurs pirates et de ne pas avoir respecté son cahier des charges en changeant d'adresse, sans autorisation préalable. Appartenant à l'église protestante réformée FJKM, proche du président de la République déchu, Marc Ravalomanana, la station Radio Fahazavana est également accusée d'avoir incité la population à la révolte et à la rébellion au cours de la journée du 20 mai dernier qui a vu s'affronter les militaires « loyalistes » (pro-Rajoelina) et des éléments rebelles de la Force d'intervention de la gendarmerie nationale (FIGN).

Le 27 mai, après une semaine de garde-à-vue à la Brigade criminelle, les dix employés de la radio ont été placés sous mandat de dépôt à la maison centrale d'Antanimora, dans la capitale Antananarivo. Les deux premiers chefs d'inculpation qui pesaient sur les employés de la station lors de leur arrestation ont été abandonnés au profit du troisième. Le gouvernement les accuse aujourd'hui de « non-respect de la déontologie journalistique ayant pour conséquence l'atteinte à la sûreté de l'Etat et incitation à la violence et à la rébellion ».

En signe de protestation, les membres de Radio Fahazavana ont mené une grève de la faim au cours de leur placement en garde-à-vue.

En mission à Madagascar du 15 au 19 mars 2010, le responsable du bureau Afrique de Reporters sans frontières avait visité les locaux de Radio Fahazavana et rencontré les responsables de la station.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Plusieurs-membres-de-Radio,14153.html>